UE/Maroc : Accord de pêche après six rounds de négociations

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-07-2013 01:56:47

Le Maroc et l'Union européenne sont parvenu à un accord sur un nouveau protocole de partenariat dans le secteur de la pêche au terme de six rounds d'intenses négociations.

Le Maroc a abordé ces négociations avec beaucoup d'optimisme et d'ouverture d'esprit, tout en s'appuyant sur une approche qui prenne en considération ses ressources halieutiques, ses intérêts supérieurs et les priorités du secteur.

Durant ces six rounds de négociations, les deux parties se sont employées à aboutir à un accord mutuellement bénéfique et équilibré en termes d'extractions, de bénéfices et de la contrepartie financière.

Cet accord ambitionne, de surcroît, de garantir la préservation et l'exploitation durable et responsable des ressources halieutiques marocaines, ainsi que les intérêts des professionnels du secteur qui contribuent, d'une manière significative, au développement et à la modernisation de la filière de la pêche marocaine.

La conclusion de ces négociations consacre de nouveau la volonté du Maroc et de l'Union européenne d'oeuvrer, de manière commune, à l'enrichissement de leur partenariat bilatéral et à l'élargissement de leur coopération au service de leurs intérêts partagés. Cet accord témoigne également de la capacité des relations du Maroc et de l'Union européenne à se régénérer en permanence et à créer les conditions propices à un développement vigoureux et une croissance soutenue du secteur halieutique au Maroc et dans les Etats-membres.

Il est à rappeler que le Parlement européen avait voté le 14 décembre 2011 contre la prorogation de l'ancien accord qui concédait 119 licences de pêche à la flotte européenne en majorité espagnole, estimant qu'il n'était pas viable sur le plan écologique et environnemental et qu'il n'apportait guère de bénéfices économiques aussi bien à l'UE qu'au Maroc.

Il sera appelé prochainement à plancher sur le nouveau protocole de partenariat en vue d'examiner sa cohérence avec la réforme de la dimension extérieure de la politique commune de la pêche de l'UE.

MAP